

Le guide de rentrée

La rentrée universitaire est un moment important : vous découvrez un nouvel environnement, une nouvelle organisation, de nouveaux cours, de nouveaux camarades, et parfois une nouvelle ville ... Cela peut être stressant ! Ce guide est là pour lever les incertitudes et vous permettre d'avoir sous la main les informations administratives et pédagogiques qui vous aideront à trouver vos marques et à débiter cette année dans les meilleures conditions.

Pour plus de détails, rendez-vous sur le site internet de la faculté de sociologie : <https://sociologie.u-bordeaux.fr/>

Vos contacts au sein de la faculté de sociologie

❖ **Le secrétariat pédagogique** : Karen Goëtz, secrétaire pédagogique de la L1 et L2, et Véronique Virassamy, secrétaire pédagogique de L3

- *Pour quoi les contacter ?* Pour toute question liée à l'emploi du temps et à l'organisation des enseignements
- *Comment les contacter ?*
 - Par téléphone : Karen Goetz (L1 et L2) : 05 57 57 18 56 / Véronique Virassamy (L3) : 05 57 57 18 52
 - Par mail : 1ercycle.socio@u-bordeaux.fr pour les L1 et L2 / licence3-sociologie@u-bordeaux.fr pour les L3
 - Sur place : Bâtiment I, 1^{er} étage (L1 et L2) / Bâtiment I, rez-de-chaussée (L3)

❖ **La direction des études (DIRET)** :

La direction des études de la faculté de sociologie (DIRET) est composée de trois enseignant.es chercheur.es qui accompagnent les étudiant.es afin de favoriser leur réussite universitaire et leur bien-être dans leurs études.

- *Pour quoi la contacter ?* Pour toute question d'ordre pédagogique, en lien avec votre situation personnelle d'étudiant.e (choix des options, réorientation, difficultés pédagogiques ou personnelles, handicap, sportif de haut niveau, étudiant.e salarié.e, contrat pédagogique aménagé, etc.)
- *Comment la contacter ?*
 - Pour vos questions liées à votre orientation ou réorientation, aux choix de vos inscriptions pédagogiques : pascal.ragouet@u-bordeaux.fr

- Pour vos questions liées à une situation particulière (emploi salarié supérieur à 15h/semaine, maladie, handicap, sportif.ve de haut niveau, artistes, chargés de famille) : agnes.dupont@u-bordeaux.fr
 - Pour vos questions liées à des difficultés d'ordres pédagogiques (difficultés à suivre les cours, besoin d'accompagnement personnalisé, etc.) ou personnelles (logement, difficultés financières, etc.) : juliette.vollet@u-bordeaux.fr
- ❖ **Les étudiant.es tuteur.trices** : une équipe d'étudiant.es inscrit.es en master au sein de la faculté de sociologie vous proposent un accompagnement méthodologique et pédagogique dans le cadre de permanences individuelles et d'ateliers en petits groupes. Ils sont également présent.es pour répondre à toutes vos questions et faciliter votre intégration.
- Comment les contacter ?
 - Sur place : en salle de travail, au premier étage du bâtiment I. Vous y trouverez aussi des revues de sciences humaines, quelques ouvrages de référence, et un canapé pour travailler confortablement !
 - Toutes les informations sur les actions proposées par les tuteurs (date des ateliers, planning des permanences, ainsi que de nombreuses ressources pédagogiques) sont à consulter sur l'espace moodle « Tutorat sociologie »
- ❖ **Votre délégué.e étudiant.e (élections en octobre)** : il fait le lien entre vous et les enseignant.es, notamment lors des conseils de perfectionnement qui ont lieu deux fois par an. Ils ont aussi un rôle de représentants c'est à dire de porte-paroles des étudiant.es auprès de l'ensemble de l'équipe pédagogique.
- ❖ **Votre directrice de faculté** : Joëlle Perroton (joelle.perroton@u-bordeaux.fr)
- ❖ **Votre coordinateur de licence (L1, L2, L3)** : Ronan Hervouet (ronan.hervouet@u-bordeaux.fr)
- ❖ **Tous vos enseignant.es sont disponibles, et à votre écoute.** N'hésitez pas à prendre contact avec eux en cas de difficultés ou de question sur un cours ou son évaluation. Les coordonnées mail de vos enseignant.es sont précisées sur le site internet de la faculté (<https://sociologie.u-bordeaux.fr/Presentation/Les-membres-de-la-Faculte>), ainsi que sur le livret des enseignements (également disponible sur le site internet de la faculté).

Pour contacter par email un personnel de l'Université de Bordeaux (enseignant.es ou personnel administratif), il faut inscrire SANS LES ACCENTS d'abord le prénom de la personne, suivi d'un point puis son NOM puis l'extension @u-bordeaux.fr comme dans l'exemple ci-après : prenom.nom@u-bordeaux.fr

Vos contacts administratifs

- ❖ **Les services de scolarité et des examens** vous accompagnent dans vos procédures administratives (inscription, scolarité, examens, conventions de stage, transfert de dossiers, césures...)

- Contact : 05 57 57 19 15 / scolarite.sciences-homme@u-bordeaux.fr
- ❖ **Le service PHASE** s'adresse aux étudiant.e.s à besoins spécifiques nécessitant une adaptation de leur scolarité (public éligible : sportif.ve.s de haut ou de bon niveau, étudiant.e.s en situation de handicap et/ou de longue maladie, artistes confirmé.e.s, élu.e.s étudiant.e.s, ainsi que les étudiant.e.s suivant.e.s salarié.es (au moins 15h/semaine), chargés de famille, femmes enceintes, engagé.e.s (responsabilité associative-bureau, réserve opérationnelle, volontariat militaire, service civique, entrepreneurs), étudiant.e.s en double cursus) en proposant un accompagnement personnalisé favorisant la réalisation de leur projet universitaire.
 - Contact : phase.victoire@u-bordeaux.fr - 05 57 57 18 48
- ❖ **Le service de formation continue** s'adresse aux étudiant.e.s en reprise d'études (c'est à dire des étudiant.e.s qui ont quitté leur cursus scolaire et / ou universitaire depuis plus de 2 ans). Contact : Victoire : sh.fc@u-bordeaux.fr – 05 57 57 31 95

La mobilité internationale

Votre référente au sein de la faculté de sociologie pour toutes les questions liées à la mobilité internationale est Kenza Afsahi : kenza.afsahi@u-bordeaux.fr

- ❖ **L'espace collaboratif relations internationales (ECRIN)** met à votre disposition un espace d'accueil et d'accompagnement visant à favoriser la mobilité étudiante entrante et sortante. Contact : bf-ecrin-mobilite@u-bordeaux.fr
- ❖ **Vos contacts pour la mobilité au bureau de la mobilité (constitutions des dossiers de candidature, universités partenaires, bourses, etc.) :**
 - Mobilité sortante et bourses : Valérie Dousset: outgoing-carreire@u-bordeaux.fr
 - Mobilité entrante : Inchirah Mousset : incoming-carreire@u-bordeaux.fr

Votre environnement numérique de travail (ENT)

Votre inscription administrative vous permet d'avoir une identité numérique, appelée « IDNUM » (identifiant de connexion + mot de passe).

Pour activer votre IDNUM : munissez-vous de votre INE qui figure sur le certificat de scolarité et connectez-vous à l'adresse suivante : <https://activation.u-bordeaux.fr/>

- ❖ *Que peut-on faire avec l'ENT ?* Accéder à sa messagerie, à la plateforme pédagogique Moodle (accès à certains enseignements, espace moodle du secrétariat pédagogique), aux catalogues des bibliothèques universitaires et aux collections numériques (magazines, livres, bases de données bibliographiques).

Il est très important de communiquer avec votre adresse mail universitaire et de consulter régulièrement votre messagerie car vous allez recevoir tout au long de l'année des emails de

vos secrétariat pédagogique (changements emploi du temps, informations importantes), du tutorat, de l'Espace Orientation Carrière (EOC) et de vos enseignant.e.s ou chargé.e.s de TD.

Vous pouvez retrouver toutes ces fonctionnalités sur l'application mobile « U&Me, Université de Bordeaux »

Tout ce qu'il faut savoir sur les enseignements

- ❖ **Emploi du temps :** Vous le trouverez sur votre ENT, section « emploi du temps ». Il vous indique les horaires et jours de vos cours magistraux (promotion entière) et TD (groupes). Attention, cet emploi du temps peut changer au cours de l'année (annulation de cours, changements de salle, changements d'horaires...), pensez à consulter régulièrement l'ENT et votre boîte mail.

En cas de dysfonctionnements de l'application ADE qui vous permet de consulter votre emploi du temps depuis votre ENT, un emploi du temps de secours est disponible sur Moodle (dans l'espace « secrétariat pédagogique de licence »)

- ❖ **Mémo acronymes**

- BCC (Bloc de compétences et de connaissances) : regroupe plusieurs UE dédiées à l'acquisition de compétences et connaissances spécifiques
- UE (Unité d'Enseignement) : regroupe un ensemble d'enseignements/activités d'apprentissages partageant des objectifs à atteindre et compétences à acquérir. Le mode de fonctionnement de l'UE est présenté lors du début des enseignements par le responsable d'UE
- CM (Cours Magistral) : cours dispensé par un ou plusieurs enseignants-chercheurs en amphithéâtre, avec la promotion entière
- TD (Travaux Dirigés) : enseignement en petits groupes permettant d'appliquer les connaissances apprises lors des CM et d'introduire de nouvelles notions

- ❖ **Les inscriptions pédagogiques (IP)**

Vous devez réaliser vos inscriptions pédagogiques dans tous les BCC où un choix est possible, soit les BCC 2, 4 et 5. Pour faire ces choix, vous pouvez vous appuyer sur le livret des enseignements (disponible sur le site internet de la faculté) : le contenu des enseignements et leurs horaires y sont précisés. **Veillez à ne pas choisir deux enseignements qui ont lieu sur le même créneau horaire !**

Dates d'ouverture des IP :

- BCC2 : du 8 au 14 septembre pour les UE regards sociologiques
- BCC4 et 5 (semestre d'automne) : du 16 au 18 septembre pour les UE personnalisation et ouverture

- ❖ **Les évaluations**

- CC (Contrôle continu en présentiel et/ou à distance) : c'est un contrôle des connaissances et des savoirs qui se déroule tout au long du semestre (travail collectif et/ou individuel). Il comporte au moins deux notes.
- ET (Examen Terminal) : c'est un contrôle de connaissances et des savoirs qui fait l'objet d'une convocation par le service de scolarité, et qui correspond à un examen sur table pendant la période officielle des partiels, à la fin du premier et du second semestre (le calendrier est disponible sur le site internet de la faculté). La forme de cet examen (dissertation, questions de cours, QCM) est propre à chaque UE.

❖ Les modalités de validation des UE et BCC

- La validation d'une année nécessite d'obtenir une moyenne d'au moins 10 à chaque BCC.
- Les résultats de chaque BCC ne sont connus qu'en fin d'année : les BCC se composent d'UE dispensés au semestre 1 et au semestre 2. Les moyennes des BCC ne sont donc connues qu'après les évaluations des deux semestres.

Le détail des modalités de validation des BCC ainsi que le règlement des études sont disponibles sur l'espace moodle du secrétariat pédagogique.

L'accompagnement à la réussite

Après votre inscription administrative, vous êtes invité.e à vous connecter sur la plateforme AGIR (<https://agir.u-bordeaux.fr/#1>) afin de consulter puis signer votre contrat pédagogique de réussite (CPR).

Le contrat pédagogique de réussite (CPR) s'inscrit dans le cadre de l'arrêté licence du 30 juillet 2018 dont les dispositions prévoient que « chaque étudiant conclut avec l'établissement un contrat pédagogique pour la réussite étudiante qui précise son parcours de formation et les mesures d'accompagnement destinées à favoriser sa réussite ». Du côté de l'étudiant.e de licence, ce contrat a pour but de définir son profil, ses contraintes, et les aménagements d'études ou adaptations de parcours visant à favoriser sa réussite ; du côté du directeur d'étude (qui s'occupe du suivi des contrats pédagogiques de réussite), il vise à optimiser le suivi des étudiant.es et favoriser leur réussite personnelle et professionnelle.

N'hésitez pas à prendre contact avec vos directeurs d'études en cas de difficultés (leurs coordonnées sont sur la première page de ce guide) !

Les stages

Vous avez la possibilité de faire un stage tout au long de votre licence dans le cadre d'une de vos UE (choix de l'UE stage possible dès la L1).

- ❖ Pour vous accompagner dans votre recherche de stage, vous pouvez contacter l'Espace Orientation Carrière : orientation.carrieres@u-bordeaux.fr / 05 57 57 18 04
- ❖ Le mode d'emploi pour la création d'une convention de stage est détaillé sur le site internet de l'université de Bordeaux : <https://www.u-bordeaux.fr/etudiant/scolarite-college-sciences-homme>

Votre référente au sein de la faculté de sociologie pour les questions liées au stage est
Sandrine Rui : sandrine.rui@u-bordeaux.fr

Vie étudiante à l'université

- ❖ **Le bureau de la vie étudiante (BVE)** oriente les étudiant.e.s vers les services de l'université (aides financières et bourses, santé, social, culture, sport, loisirs...) sur chaque campus. Contact Victoire : Sophie DUPOUY - 05 57 57 17 79 – bve.bordeaux@u-bordeaux.fr
- ❖ **La bibliothèque universitaire (BU)** : La consultation sur place des documents est libre et gratuite (ressources imprimées ou numériques : ouvrages, manuels en plusieurs exemplaires, thèses, mémoires, revues, presse, dictionnaires, encyclopédies, DVD etc.) Le prêt de documents est possible grâce à votre carte étudiante. Les professionnels proposent également des formations gratuites autour de la recherche documentaire : magali.escatafal@u-bordeaux.fr
- ❖ **L'espace Langues** de la Victoire offre un service gratuit de formation en langues étrangères destiné aux étudiant.e.s du Collège Sciences de l'Homme. Site Victoire : Bât. K, rez-de-jardin - 05 57 57 18 86
- ❖ **L'Espace Orientation Carrière (EOC)** : des professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle sont disponibles tout au long de l'année universitaire pour vous accompagner dans votre choix de parcours et votre insertion professionnelle (information sur les parcours de formation, les métiers, les fonctions, secteurs d'activités et débouchés, élaboration d'un projet personnel, réorientation, ateliers et permanences sur la recherche de stage, rédiger son CV et sa lettre de motivation, préparation aux entretiens de recrutement...). Site Victoire : Bâtiment F, 1er étage - 05 57 57 18 04 - orientation.carrieres@u-bordeaux.fr
- ❖ **L'espace santé - Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS)** offre aux étudiant.e.s, au cours des premières années dans l'enseignement supérieur, une consultation préventive complète, sur convocation, ainsi que des soins infirmiers, consultation contraception-sexualité, diététique, pratique sportive, vaccinations, consultation avec un.e psychologue. Contact : 05 56 04 19 07 - ese-victoire@u-bordeaux.fr
- ❖ **Le Centre de ressources informatiques et pédagogiques (CRIP)** accompagne les étudiant.e.s dans leurs usages numériques. Il propose un espace informatique pour vous accompagner dans vos recherches sur internet, services en ligne à l'université, et à tout usage des TIC (technologies de l'information et de la communication) comme l'ENT, mise en page, connexion au réseau wifi, tutorat spécifique dédié aux UE SHS pour tous ; Site Victoire : Espace informatique RdC bâtiment J - - 05 57 57 30 46 - crip.collegesh@u-bordeaux.fr
- ❖ **Le service des sports**, avec des infrastructures nombreuses et quelques 50 activités sportives proposées, offre la possibilité de se ressourcer, de se perfectionner dans un sport, d'en découvrir de nouveaux, et de participer aux compétitions régionales, nationales et même internationales. Contact : 05 57 57 19 44 – sports-sh@u-bordeaux.fr